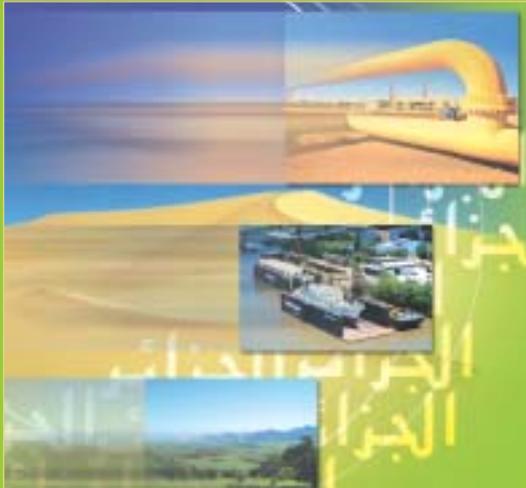


CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

EXAMEN DE LA POLITIQUE
DE L'INVESTISSEMENT
ALGÉRIE



NATIONS UNIES

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Examen de la politique de l'investissement
Algérie



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2004

Notes explicatives

La Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sert de point de convergence au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour toutes les questions relatives à l'investissement étranger direct (IED) et aux sociétés transnationales. Par le passé, le programme concernant les sociétés transnationales était exécuté par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales (1975-1992), puis par la Division des sociétés transnationales et de la gestion du Département du développement économique et social de l'ONU (1992-1993). Le programme a été transféré à la CNUCED en 1993 et il est devenu la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises.

Cette dernière s'attache à mieux faire comprendre la nature des sociétés transnationales et leur contribution au développement et à créer un environnement propice à la croissance de l'investissement international et au développement des entreprises. Elle s'acquitte de son travail par le biais de délibérations intergouvernementales, d'analyses et de recherches sur les politiques, d'activités d'assistance technique, de séminaires, d'ateliers et de conférences.

Toute référence dans la présente étude à des «pays» s'entend de pays, territoires ou zones, selon qu'il convient. Les appellations employées et la présentation des données n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En outre, les appellations des groupes de pays n'ont été utilisées qu'aux fins de présentation des statistiques ou pour la commodité de l'analyse et n'impliquent pas nécessairement l'expression d'une opinion quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou région. La mention d'une société et de ses activités ne doit pas être interprétée comme une marque de soutien de la CNUCED à cette société ou à ses activités.

Les signes typographiques ci-après ont été utilisés dans les tableaux :

- Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément. Dans les cas où aucune donnée n'était disponible pour l'un des éléments composant une ligne de tableau, celle-ci a été omise ;
- Le tiret (-) signifie que l'élément en cause est égal à zéro ou que sa valeur est négligeable ;
- Tout blanc laissé dans un tableau indique que l'élément en cause est sans objet ;
- La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1988/89, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ;
- Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1985-1989, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année) ;
- Sauf indication contraire, le terme «dollar» (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique ;
- Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux annuels composés ;
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

UNCTAD/ITE/IPC/2003/9
Numéro de vente : F.04.II.D.30
Numéro ISBN : 92-1-212308-2

Copyright © Nations Unies, 2004
Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

Les rapports portant sur l'examen de la politique de l'investissement établis par la CNUCED ont pour objectif de familiariser les Gouvernements et le secteur privé international avec l'environnement de l'investissement qui prévaut dans un pays et les orientations de politique économique relatives à l'investissement. Ces rapports sont présentés à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes de la CNUCED.

Suite à une demande d'assistance technique des autorités algériennes, la CNUCED a mis en place l'examen de la politique de l'investissement de l'Algérie, sous financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/Alger). Une mission d'évaluation de l'environnement de l'investissement a été organisée par la CNUCED du 24 avril au 8 mai 2003. Elle a permis à l'équipe de la CNUCED d'avoir plusieurs entrevues avec les acteurs clés de l'économie nationale, notamment le Ministère délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la participation et de la promotion de l'investissement (MDPPI), l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), les représentants des différentes institutions de l'État, du secteur privé étranger et national et des missions diplomatiques et économiques étrangères en Algérie.

Le rapport préliminaire relatif à l'examen de la politique de l'investissement de l'Algérie a été présenté lors de l'atelier de travail national qui a eu lieu à Alger le 3 décembre 2003.

Le rapport a été établi par Vincenzo Caputo, Ferhat Horchani, Henry Lowendhal, Riad Meddeb, Anne Miroux, Alisson Surgeonor et Massimo Vittori sous la direction de Mongi Hamdi. Des contributions ont été reçues de Mohamed Cherif Belmihoub, Mohamed Chemloul, Mondher Cherif et Moncef Ghrib. La mise au point rédactionnelle de l'original français a été assurée par Christian Stenersen, avec l'assistance de Farida Negrèche et David Latto.

Genève, juillet 2004

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES	ii
AVANT-PROPOS	iii
SIGLES ET ACRONYMES	ix
INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES CLEFS	xi
INTRODUCTION	1
I. TENDANCES ET IMPACT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS	5
A. VUE D'ENSEMBLE	5
B. FLUX ET TENDANCES DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS	6
1. Flux et stocks d'IED en forte croissance depuis 1994	6
2. Comparaisons régionales.....	8
3. Les IED par pays d'origine	11
4. Les IED par secteur.....	13
5. Importance relative des IED dans l'économie	18
C. IMPACT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS	18
1. Capital et investissement national	19
2. Transfert de technologie et de compétences	20
3. Emploi et relation interentreprises	21
4. Diversification de la production et des exportations	24
D. BILAN.....	25
II. CADRE DE L'INVESTISSEMENT	27
A. MESURES SPÉCIFIQUES AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS	27
1. Entrée et établissement.....	27
2. Traitement, protection et garanties contentieuses.....	32
3. Obligations de résultat à la charge des investisseurs étrangers	36
B. CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER	36
1. La fiscalité des entreprises	36
2. Les mesures incitatives.....	38
3. La réglementation des changes et du commerce extérieur.....	41
4. La législation et les conditions de travail.....	42
5. Le problème du foncier et la propriété de la terre	43
6. La législation sur le commerce et la constitution de sociétés.....	45
7. La propriété intellectuelle	45
8. L'Algérie et l'Organisation mondiale du commerce	46
9. La législation sur les privatisations	46
10. La législation sur la concurrence.....	47
11. La législation sur la protection de l'environnement.....	48
12. Le système juridictionnel	48
13. Les régimes sectoriels.....	49

C. CONSTAT ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	49
1. L'accueil de l'IED	49
2. Les activités de promotion et de facilitation	52
3. L'amélioration du dispositif législatif régissant les IED	53
4. L'amélioration de l'environnement de l'IED.....	55
D. BILAN.....	60
III. PERSPECTIVES STRATÉGIQUES POUR L'INVESTISSEMENT	
ÉTRANGER	63
A. POTENTIEL EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS	
DIRECTS.....	63
1. Le potentiel et les faiblesses au niveau national	63
2. Le niveau sectoriel	68
B. ÉLÉMENTS DE POLITIQUE POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ	82
1. L'accès aux marchés.....	82
2. Le développement du secteur privé et des PME/PMI	83
3. La mise en valeur des ressources humaines.....	86
4. Le transfert de technologie.....	89
C. PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT.....	89
1. Une agence de promotion de l'investissement plus professionnalisée et active.....	90
2. Composition et taille de l'agence de promotion des investissements	91
3. Fonctions de l'agence de promotion des investissements	92
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES	95
A. MODERNISER LE CADRE DE L'INVESTISSEMENT	95
B. AMÉLIORER L'IMAGE DU PAYS ET LA COMMUNICATION À L'ÉTRANGER.....	97
C. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT PROACTIVE.....	97
D. RENFORCER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE TISSU DE PME/PMI COMPÉTITIF	98
E. VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES.....	99
BIBLIOGRAPHIE	101

GRAPHIQUES

Graphique I.1: Flux d'IED entrant en Algérie (1970-2002).....	6
Graphique I.2: Stock d'IED entrant en Algérie (1980-2002)	8
Graphique I.3: Flux d'IED dans les 10 premiers pays hôtes d'Afrique	10
Graphique I.4: Tendances des flux d'IED par pays hôte en Afrique du Nord.....	11
Graphique I.5: Stock des IED en pourcentage du PIB.....	18
Graphique I.6: Flux d'IED en pourcentage de la FBCF	19
Graphique I.7: Part des secteurs dans le PIB.....	24
Graphique III.1: Opportunités d'investissement dans le secteur des mines.....	69

Graphique III.2: Nombre de projets dans les NTIC par pays (janvier 2003-avril 2003)	72
Graphique III.3: Les facteurs clefs déterminant l'implantation des IED dans le secteur de l'électronique	74

Tableaux

Tableau I.1: Comparaison des performances de l'Algérie avec les pays du Maghreb (1985-2002)	9
Tableau I.2: Les 10 principaux pays investisseurs en Algérie	12
Tableau I.3: Niches de spécialisation des IED par pays (sur la base des projets)	14
Tableau I.4: Évolution du taux d'épargne et du taux d'investissement en Algérie	20
Tableau I.5: Part du secteur privé dans la valeur ajoutée des différents secteurs de l'économie	23
Tableau II.1: Procédures de l'établissement	31
Tableau II.2: Accords bilatéraux d'investissement et de non-double imposition conclus par les pays de la région (1995-2002)	35
Tableau II.3: Régulation de l'emploi (2002)	42
Tableau II.4: Exécution des contrats _ comprend les formalités, les procédures et le temps nécessaire pour résoudre un litige (2003)	49
Tableau III.1: Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du potentiel d'investissement en Algérie (analyse FFOM)	67
Tableau III.2: Commerce inter-pays de l'UMA et avec l'UE (2001)	82

Encadrés

Encadré I.1: Développement de la Sonatrach, source d'opportunités d'investissement	15
Encadré I.2: Schneider Electric Algérie et la formation	21
Encadré I.3: Michelin Algérie revient à la production	22
Encadré I.4: Henkel-Enad Algérie: une collaboration réussie entre le public et le privé	23
Encadré II.1: Le CIRDI	34
Encadré II.2: La CNUDCI	34
Encadré II.3: Les APPI et la stratégie de développement	36
Encadré II.4: L'avant-projet de loi sur le foncier industriel	44
Encadré III.1: Un exemple d'opérations bancaires électroniques («E-banking»)	75
Encadré III.2: CET (Construire - Exploiter - Transférer)/BOT (Build - Operate - Transfer)	77
Encadré III.3: Partenariats entre des entreprises transnationales et des universités et écoles de commerce et réseaux universitaires internationaux	88

Annexes

Annexe I: Tableau comparatif des exonérations fiscales	106
Annexe II: Tableau comparatif des exonérations douanières	108
Annexe III: Tableau comparatif de la législation du travail	109
Annexe IV: Tableau comparatif des incitations financières	110
Annexe V: Comparaison des deux dernières réglementations algériennes relatives à l'investissement	111
Annexe VI: Organismes publics chargés de l'investissement étranger	113
Annexe VII: Accords bilatéraux d'investissement conclus par l'Algérie (au 1er janvier 2003)	114

EXAMENS DES POLITIQUES DE L'INVESTISSEMENT

1. Égypte
2. Ouzbékistan
3. Ouganda
4. Pérou
5. Maurice
6. Équateur
7. Éthiopie
8. République-Unie de Tanzanie
9. Botswana
10. Ghana
11. Népal
12. Lesotho
13. Sri Lanka

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_10564

